



ÉOLIENNES EN PAYS D'ANCENIS (EOLA)

Ce projet de parc éolien de 5 turbines de 3 MW chacune est à l'initiative de l'association Éoliennes en Pays d'Ancenis (EOLA), créée en 2010 pour porter et promouvoir la mise en place d'un parc appartenant à 100 % à des citoyens. Le parc éolien Eolandes-Teillé fait partie du projet européen RESCOOP 20.20.20 en tant que projet pilote.

Nom de la société d'exploitation : SAS EOLA Développement → SAS EOLA Exploitation

Localisation : Teillé et Trans-sur-Erdre (44)

Données techniques

- Puissance : 5 éoliennes de 3 MW chacune
- Production estimée : 37 500 MWh / an

État d'avancement du projet

- Émergence (phase d'idée du projet et de constitution du groupe moteur) : 2010
- Développement (Étude de faisabilité, dépôt demande du PC) : Dépôt du PC en 2015, puis dépôt de compléments en 2016. Obtention du PC prévue pour novembre 2016.
- Financement : Particuliers via 42 clubs d'investissement CIERC et la LAD SELA
- Construction : Prévues en 2017 - 2018
- Exploitation : Prévues fin 2018

Financement et partenaires

- Investissement total (estimé) : 22 M€
- Montant des fonds propres : 4,3 M€
- Emprunt bancaire : 75 %
- Partenaires financiers : LAD SELA, EPI
- Partenaires techniques : Site à Watts Développement (bureau d'étude technique)

Autres données

Validation de la ZDE (proposée par la COMPA, étudiée par le Département) : arrêté préfectoral juin 2012. Création de la SAS EOLA développement : novembre 2012. La SEM ENEE 44 (devenue LAD-SELA depuis) entre au capital dès la création.

Contact

Jean-Martin CHEVERAU (président de la SAS EOLA développement)
07 50 37 91 06 - cd-sas@eoliennes-ancenis.fr

